

Réunion du 13 novembre 2024 (siège du District)

Procès-verbal N° 16

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : MME Anne-Cécile SIMOES, MM. Lionel ERAY, Guy MARTIN, Jean-Claude PIBOIN

Excusé : M. Bernard MAY

RAPPEL : à compter du 3 novembre 2024 et jusqu'à fin février 2025, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h00.

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Concernant la programmation des rencontres en lever de rideau des matchs départementaux, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau **se joueront à 12h30 au lieu de 13h00 pour les horaires d'été et 12h00 au lieu de 12h30 pour les horaires d'hiver (décision Comité de Direction du 26/08/24).**
- Planning de journée
En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.
- Correspondance
Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.
- Terrain impraticable
Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

1 – MATCHS NON-JOUES

DEPARTEMENTAL 1

CHARRIN 1 / COULANGES 1 – match n°50039.1 du 27/10/2024 à fixer en raison de la qualification de Coulanges en Coupe de France à cette date.

DEPARTEMENTAL 3 poule A

CIE IMPHY 2 / PREMERY 1 – match n°50294.1 du 22/09/2024 – fixé au 17/11/2024.

DEPARTEMENTAL 4 poule A

LUTHENAY 2 / LUZY MILLAY 2 – match n° 50688.1 du 27/10/2024 – fixé au 17/11/2024

CERCY 2 / COSSAYE 2 – match n°50687.1 du 27/10/2024 – fixé au 08/12/2024 à 12h

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 17 novembre 2024

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

CIE IMPHY 1 / LA MACHINE 1 – match n°51166.1 du 17/11/2024

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 15/12/2024.

Accord de la Commission.

CRITERIUM DEPARTEMENTAL 4 à 8

MOULINS 3 / FOURCHAMBAULT 3 – match n°51116.1 du 17/11/2024

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 16/02/2025.

Accord de la Commission.

3 – FORFAITS

DEPARTEMENTAL 3 POULE B

TANNAY 1 / ST SAULGE 1 – match n°50278.1 du 10/11/2024

Forfait déclaré de ST SAULGE.

Amende 40€

CRITERIUM DEPARTEMENTAL 4 A 8

E. MOUX BRASSY 2 / FOURCHAMBAULT 3 – match n°51109.1.1 du 10/11/2024

Forfait déclaré de FOURCHAMBAULT.

Amende 40€

4 – COURRIEL

Du club de LORMES concernant la rencontre D3B ESN 58 2 / LORMES 1 du 01/12/2024 programmée à 12h00.

La Commission accède favorablement à la demande du club de LORMES et fixe cette rencontre à 14h30 (aucun autre match n'est programmé sur le terrain de Lucenay).

COMPETITIONS FEMININES

1 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 17/11/2024

CRITERIUM FEMININ POULE ELITE

COULANGES 1 / BRASSY 1 – Match n° 51264.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre à 14h30.
Accord de la Commission.

CRITERIUM FEMININ POULE CONSOLANTE

CHARRIN 1 / ENT POUILLY/MARZY 1 – Match n° 51357.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre, qui se déroulera à MARZY, Stade de la Simonnerie.
Accord de la Commission. Match retour à CHARRIN.

2 – FORFAITS

RAS

3 – COMPOSITION DES GROUPES DEUXIEME PHASE

POULE ELITE = BRASSY – CLAMECY - ENT CORBIGNY/CHATEAU – COSSAYE – COULANGES - FC NEVERS 2 - FC DECIZE - LA CHARITE

POULE CONSOLANTE = CHARRIN – ESN 58- FC NEVERS 3 – GUERIGNY URZY – ENT POUILLY/MARZY – ST REVERIEN – VARZY

PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 A 17H15

Le Président
Michel PINGUET



La secrétaire
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.